

LE JAPON

1. Données géo-physiques

Superficie	377 800 km², soit 0,68 fois la France
Population	127,3 millions d'habitants
Taux de natalité	7,87 pour mille
Taux de mortalité	9,26 pour mille
Taux d'excédent naturel	-1,39 pour mille
Age moyen	43,8 ans

Depuis 2005, la population japonaise a entamé sa **décroissance**. En 2009, la population a baissé de 183 000 personnes. Dans le même temps, la population vieillit : le nombre de Japonais de plus de soixante-cinq ans atteint 22,7 % de la population. En 2009, le nombre de centenaires au Japon a dépassé les 40 000, dont 35 000 femmes, selon les données nationales. En 2010, il atteint les 44 449 ; il ne cesse d'augmenter depuis 1963.

2. Données géo-politiques

- **Forme de gouvernement**

- Monarchie constitutionnelle, empereur Akihito ; démocratie parlementaire.
- Premier Ministre : M. Shinzo Abe, depuis décembre 2012 (Parti libéral-démocrate, droite)

- **Monnaie**

Le YEN (JPY) : monnaie flottante par rapport au dollar et à l'euro.

- **Dates-clés**

- 1868 : début de l'ère Meiji. Le Japon entre dans la modernité.
- 1945 : bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki. Capitulation du Japon. Direction du pays par le SCAP.
- Années 1950 et 1960 : forte croissance de l'économie japonaise : 10 % en moyenne annuelle. Années 1970, ralentissement à 5 %.
- 1980 : début de l'ENDAKA : politique de yen fort ayant pour objectif de faire de l'économie japonaise une économie attractive au niveau financier.
- Fin des années 1980 : bulle spéculative immobilière, qui éclate en 1989.
- Années 1990 : grave crise déflationniste au Japon, avec forte montée de l'endettement public. La crise économique asiatique de 1997 a eu pour effet d'accentuer cette situation économique tendue.
- Depuis fin 2002, un mouvement de reprise s'est amorcé, tiré par le rapide développement du voisin chinois, qui est devenu le premier importateur de produits japonais. De plus, le Japon a relativement peu souffert de la crise financière de 2007/2008.

3. Données économiques

Grandeurs	Valeurs	Classements
PIB	5855 mds \$	3ème
PIB/Tête	34 300 \$	23ème
IDH	0,960	10ème
Taux de croissance	-0,5 % en 2011	-
Taux d'ouverture	11,5 %	-
Taux d'inflation	0,4 % en 2011	-
Taux de chômage	4,2 % fin 2012	-

Les principaux problèmes de l'économie japonaise aujourd'hui

1. L'évolution conjoncturelle au Japon depuis les années 1990: la fin de la "haute croissance".

a) Les bases de la croissance japonaise: le "triangle des 3 trésors"

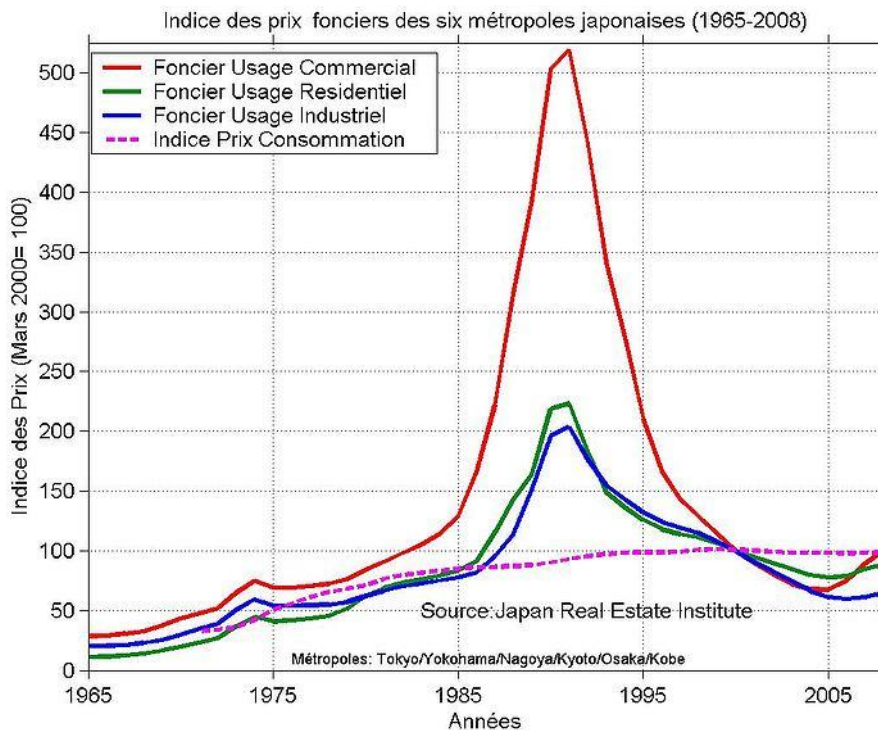
Jusqu'en 1991, la solidité de l'économie nipponne a reposé sur un modèle de développement dont les grandes lignes ont été tracées dès la seconde moitié du XIXe siècle et le début du XXe siècle, puis remaniées marginalement après la Seconde Guerre mondiale. Ce modèle, conçu avec un objectif de rattrapage – donc de croissance forte – et dans un contexte de relative fermeture du marché domestique, s'est ordonné autour d'un État régulateur, de groupes industriels puissants et de ménages poussés au travail assidu et à l'épargne. Croissance et plein-emploi assuraient le bon fonctionnement du modèle.

Le Japon a donc construit son mode de croissance sur un compromis social toyotiste reposant sur les 3 éléments suivants:

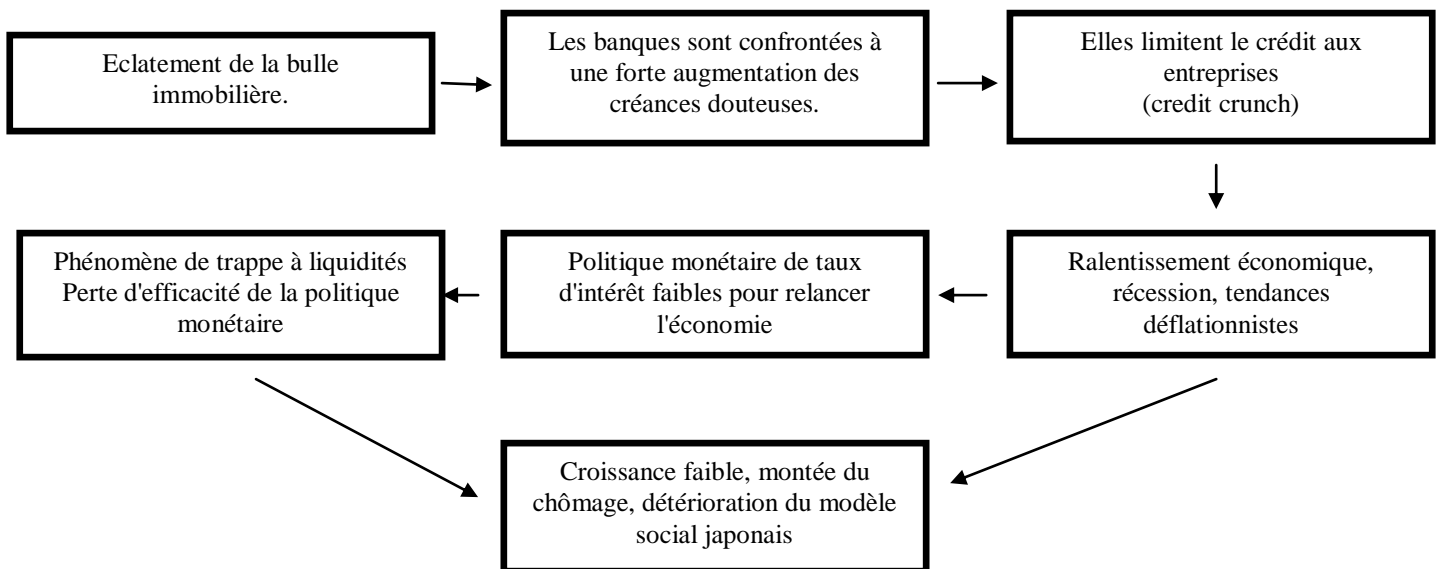
- **Le principe de l'emploi à vie** est au cœur du système de relations sociales au Japon: en échange d'une grande stabilité de l'emploi, les salariés demeurent très attachés à leur entreprise → 'idée d'une « harmonie industrielle », un certain rejet du conflit et un souci perpétuel du consensus. Cela aboutit à un faible nombre de mouvements sociaux.
- **L'avancement à l'ancienneté** contribue à stabiliser la main d'œuvre au sein des entreprises → faible mobilité professionnelle au Japon.
- **Le système économique du Japon est un système dualiste** : d'un côté les firmes multinationales (FMN) comme Toyota par exemple, accompagnées par un système de société de commerce : les Sōgō shōsha. Ces dernières sont des sociétés d'informations chargées de récolter et de repérer les meilleurs marchés pour les FMN. D'un autre côté, les petites et moyennes entreprises, où les salaires sont très bas, servent "d'amortisseur" aux FMN : en cas de crise, c'est dans ces entreprises que les travailleurs sont licenciés.

b) La crise des années 1990 a fortement remis en cause ce compromis social

Le Japon est confronté à une grave crise à la fin des années 1980, liée à la spéculation immobilière, un peu à l'image de la situation actuelle avec la crise des subprimes aux Etats-Unis.

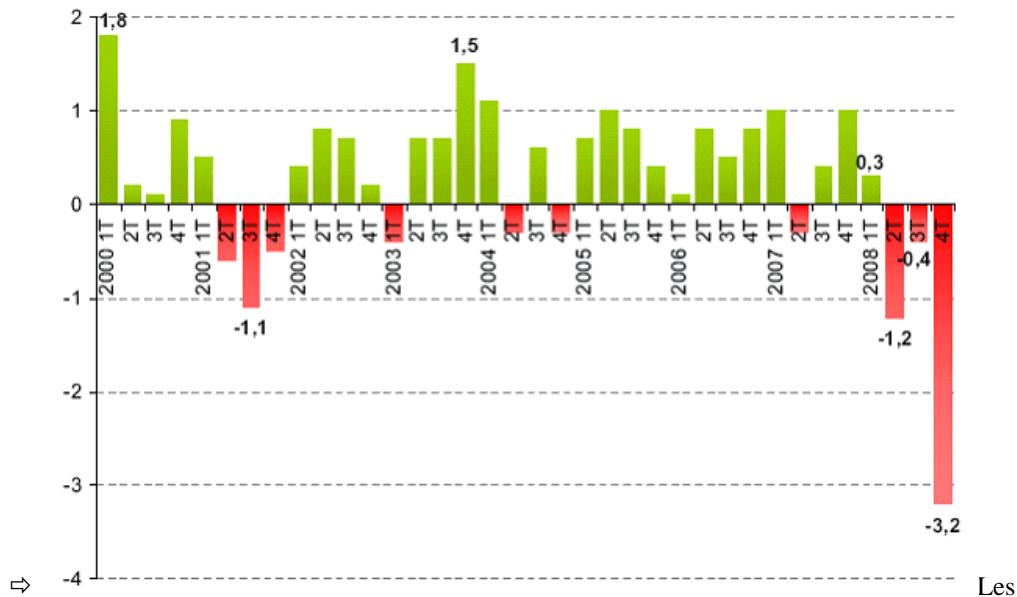


Cette bulle immobilière a éclaté début 1990. Les conséquences en ont été considérables. Mécanisme:



Il faut ajouter à cela des éléments plus structurels, notamment une forte épargne liée au vieillissement de la population japonaise, qui pèse fortement sur la consommation intérieure.

⇒ Une croissance très médiocre au Japon depuis 1990 avec des épisodes déflationnistes comme en 2001, 2003, 2004, 2008 et 2009. **On peut parler de "décennie perdue" pour le Japon:** . De 1992 à 2002, la croissance du PIB se situait en moyenne à 0,8% à peine, contre 4,5% pour la décennie précédente. Selon les estimations de l'OCDE pour cette période, la croissance potentielle de la production a reculé à 1,4% en moyenne, alors qu'elle se situait à 4% environ avant l'éclatement de la bulle. Si les banques japonaises n'ont été que faiblement exposées à la crise des *subprimes*, c'est principalement en raison du fait que, par rapport à leurs homologues européennes et américaines, elles étaient davantage tournées vers les services bancaires traditionnels que vers des activités du type "originate and distribute". Le marché des produits titrisés était relativement peu développé.

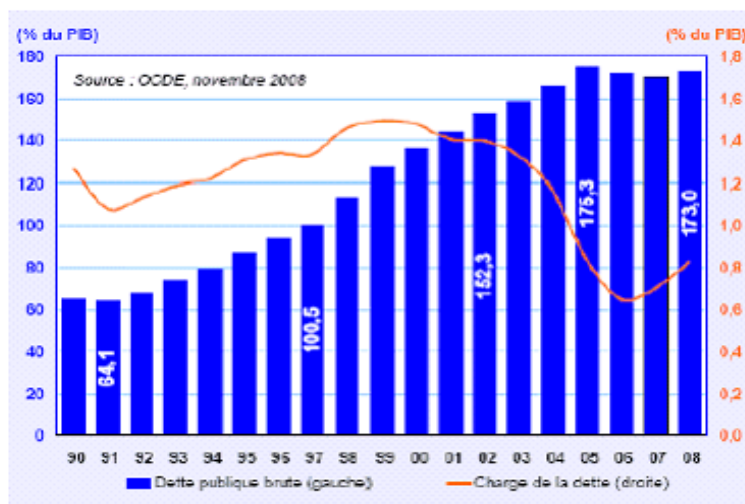


2. Les difficultés de la politique conjoncturelle et la question des finances publiques

La politique conjoncturelle est fortement contrainte.

- La politique monétaire se heurte au problème de la trappe à liquidités dès le milieu des années 1990. En effet, la BoJ (Bank of Japan) commence par pratiquer une politique de taux d'intérêts très faible, voire de taux zéro, qui finit par aboutir à une situation de trappe à liquidités → La politique monétaire perd toute efficacité. Dans ces conditions, le recours à une politique budgétaire expansive est la seule solution.
- Une politique budgétaire fortement expansive, qui permet d'éviter (mais pas toujours) le risque déflationniste, mais au prix d'un dérapage considérable des finances publiques. Le Japon détient le record de l'OCDE en matière d'endettement public,

avec un rapport dettes publiques / PIB d'environ 200 % et un déficit budgétaire qui a pu atteindre jusqu'à 9 % du PIB, en 2009 notamment.



Cependant, le Japon n'éprouve pas de difficulté particulière à financer son déficit. Une partie importante de l'épargne japonaise est placée dans des contrats à long terme, gérés par des investisseurs institutionnels qui sont obligés par leur statut d'acheter des titres de la dette souveraine. Celle-ci continue donc à être assez bien cotée malgré les avertissements récents des agences de notation financière sur la nécessité de freiner l'expansion de l'endettement. En effet, les titres de la dette japonaise sont très majoritairement détenus par les Japonais eux-mêmes, à hauteur de 95 %, soit un des taux les plus hauts du monde. L'épargne domestique, très forte, couvre largement les besoins de financement de l'Etat, les Japonais se satisfont de placements à faible rendement, en raison d'une forte aversion pour le risque. Le Japon peut même s'offrir le luxe de financer une bonne partie de la dette souveraine extérieure des Etats-Unis

En conséquence, les intérêts versés au titre de la dette publique restent dans le cadre de l'économie japonaise et se trouve recyclée dans l'économie nationale.

L'agence de notation Standard and Poor's a abaissé, jeudi 20 janvier 2011, la note de la dette à long terme du Japon d'un cran, à AA-, estimant que la situation financière de ce pays lourdement endetté allait empirer. Après cette annonce, le yen a reculé face au dollar et l'euro. La nouvelle note de l'Archipel est la quatrième meilleure possible sur un total de 22, correspondant à un émetteur de haute qualité. Standard and Poor's a assorti cette note d'une perspective "stable". S&P estime que les déficits budgétaires du pays resteront élevés dans les années qui viennent, grevant d'autant pour l'Etat une souplesse budgétaire d'ores et déjà limitée. La perspective "stable" s'explique par le fait que la solidité des comptes courants du Japon et sa souplesse monétaire compensent en partie les aspects négatifs des finances publiques.

3. Le modèle japonais est-il menacé ?

Le Japon apparaît aujourd'hui comme un pays vieillissant, qui ne connaît que des taux de croissance très médiocres depuis 20 ans, malgré une capacité d'innovation qui reste très bonne. Ce pays est-il entré le premier dans l'ère post-consumériste où la croissance à tout prix n'est plus l'alpha et l'oméga ? On peut se poser la question ...

Le principal risque se trouve dans la montée des inégalités, et dans l'accentuation du caractère dual de l'économie et de la société japonaises. Alors que le marché du travail japonais était traditionnellement fondé sur un modèle « d'emploi à vie », on observe depuis les années 1990 une forte poussée des contrats de travail précaires, dits « non réguliers », allant de pair avec la forte croissance du secteur des services, qui représente désormais près de deux tiers de l'emploi total. Sont considérés comme **contrats « réguliers »** les contrats à durée indéterminée à temps plein. Ils couvraient **66,5 %** des salariés en 2007. Les **contrats « non réguliers »** représentaient, à la même date, **33,5 %** de la population active salariée, contre 17,6 % seulement en 1987. Ce type de contrats recouvre les contrats à durée déterminée (5,8 % des salariés), le travail à temps partiel (15,9 % des salariés), les « petits boulots » (« *arubaitô* », 6,6 % des salariés), l'intérim (2,6 %) et d'autres formes d'emploi minoritaires (2,6 %). Ces contrats « non réguliers » se caractérisent par une plus grande **flexibilité** (le préavis de 30 jours requis pour le licenciement d'un salarié ne s'applique pas) et par un **coût moindre pour l'employeur**. En effet, à travail égal, les employés « non réguliers » perçoivent en moyenne un revenu 30 % inférieur à celui de leurs homologues « réguliers ». Les PME ont particulièrement recours à cette forme d'emploi, qui touche en priorité les **jeunes** (46,6 % des 15-24 ans sont couverts par un contrat de ce type), les **seniors** (67,3 % d'entre eux y ont recours) et les **femmes** (53,5 % d'entre elles sont embauchées sous contrat « non régulier », contre 18,3 % des hommes).

